

C R des réunions des Délégués du Personnel des mois de Mai et de Juin 2010

Les élus CGT : *Jean Marc Bonnet, Nadège Bouchoux, Steeve Colimot, Christian Côte, Daniel Delenat, Régis Dupuy, Claude Gaurin, Philippe Heinis, Mathieu Mirat, Jean Marc Varenne.*

SALAIRES

1. Intéressement [question de mai] :

L'accord du 20 juin 2008 sur l'intéressement prévoit dans son article 5, "que chaque bénéficiaire aura sur sa feuille de décompte de la prime d'intéressement :

- le montant global
- le montant moyen
- le montant des droits attribués
- le montant retenu au titre de la CSG et CRDS"

Pour quelles raisons le montant moyen n'apparaît-il plus?

Réponse RH : *Notre prestataire a modifié son formulaire et cette modification a été évoquée avec l'ensemble des organisations syndicales présentes lors de la commission de suivi de l'accord d'intéressement.*

2. Intéressement [question de juin] :

Au vu de la réponse à la question n°1 de mai 2010, nous comprenons que c'est le prestataire qui a modifié le contenu du formulaire défini dans l'accord.

- a) pour quelle raison cette modification n'a pas fait l'objet d'un avenant?
- b) pour qu'elle raison les salariés n'ont pas été informés?
- c) pouvez vous nous communiquer le montant moyen?

Réponse RH : *La question a été transmise au Siège.*

Commentaire CGT :

Le prestataire se permettrait-il de nous cacher des éléments à l'insu du plein gré de notre direction ?

3. Compensation 3,55% OSD [question de mai] :

L'application de la compensation de 3,55 % à l'ensemble de la rémunération des OSD doit se traduire par la modification du 10ème.

Quand le nouveau calcul du 10ème nous sera-t-il fourni (avec rétroactif au 01/09/2008)?

Réponse RH : *La compensation des 3,55% sur la prime de rendement, ainsi que la différence entre le rappel depuis 09/2008 et les HSP qui ont été versées, seront intégrés dans le calcul du 10ème payé en 2011.*

4. Compensation 3,55% OSD [questions de mai et juin] :

L'application de la compensation de 3,55 % à l'ensemble de la rémunération des OSD doit se traduire par un nouveau calcul des primes d'intéressement ou de participation, pour les années 2008 et 2009.

Quand les sommes dues seront-elles versées aux salariés concernés ?

Réponse RH : *La compensation des 3,55% de la prime de rendement des OSD, ainsi que la différence entre le rappel depuis 09/2008 et les HSP qui ont été versées, aura un impact sur l'intéressement qui pourrait être éventuellement versé en 2011.*

5. Compensation 3,55% OSD [question de juin]

Pour quelles raisons la régularisation aura t elle lieu lors du paiement du 10^{ème} en 2011 ?

Réponse RH : *La compensation des 3,55% sur la prime de rendement ainsi que la différence entre le rappel depuis 09/2008 et les HSP qui ont été versées seront régularisés en juin 2010, cette régularisation aura donc un impact sur le 10^{ème} en 2012.*

6. Compensation 3,55% OSD [question de juin] :

Suite à la formulation de votre réponse à la question 3 de mai 2010 " intéressement qui pourrait éventuellement être versé en 2011", dans quel cas la compensation pourrait ne pas avoir d'impact sur l'intéressement?

Quand le nouveau calcul du 10ème nous sera-t-il fourni (avec rétroactif au 01/09/2008)?

Réponse RH : *A ce jour, nous ne pouvons pas affirmer qu'il y aura de l'intéressement en 2011.*

7. Salaires OSD [question de juin] :

Suite à l'intégration de la compensation de 3,55 % à la prime de rendement des OSD, pouvez vous nous communiquer les bordereaux de salaire des ouvriers (à 2 décimales)?

Réponse RH : *Le calcul de la prime de rendement se calcul toujours sur la base du 1^{er} échelon du groupe du bordereau OSD.*

8. Salaires OSD [question de juin] :

Pour quelles raisons, depuis l'intégration de la compensation de 3,55 % à la prime de rendement des OSD, cette dernière fluctue-t-elle d'un mois sur l'autre?

Réponse RH : *Nous proposons aux salariés ayant des questions sur leur bulletin de paie de prendre contact avec leur gestionnaire de paie.*

GESTION DU PERSONNEL

9. EAD [question de mai] :

Pouvez-vous nous donner à la date du 1^{er} juin le pourcentage d'EAD réalisé sur l'UES, par catégories?

Réponse RH :

Pour Nexter Munitions :

Nexter Munitions	CADRES	ETAM	OUVRIERS
- A effectuer	0	0	0
- En cours	1	1	0
- Validé	78	50	8

Pour Nexter Systems :

Nexter Systems	CADRES	ETAM	OUVRIERS
- A effectuer	0	5	0
- En cours	3	3	1
- Validé	155	124	81

10. Cumul horaire [question de mai] : [reprise de la question d'août 2009] :

Que comptez-vous faire pour éviter définitivement que les élus ayant posés des heures de délégation ne voient leurs comptes écrêtés suite à la mise à jour de leur temps par RH ?

Réponse RH : Le service RH s'engage à mettre à jour le plus rapidement possible les heures de délégation s'il est informé des heures posées par les élus.

11. Prime OSD-TSO [question de juin] :

Suite à l'avancement 2010, pouvez vous nous communiquer le nombre de points dégagés, et combien ont été redistribués ?

Réponse RH : 10 points de prime seront dégagés pour les OSD et 1,5 pour les TSO.

12. Avancement OSD [question de juin] :

Suite à la commission d'avancement 2010, pouvez vous nous communiquer la réponse du siège à notre demande de poste supplémentaire ?

Réponse RH : Aucun poste supplémentaire n'a été accordé.

13. Médailles [question de juin] :

Pouvez vous nous communiquer la date de remise des médailles du travail et des donneurs de sang ?

Réponse RH :

- Pour Nexter Systems et Nexter Munitions : La cérémonie de remise des médailles du travail et des donneurs de sang aura lieu le 22 juillet 2010 à 14h30 (la prime sera versée en juillet).

DIVERS

14. Dotations C.E. [question de mai] :

L'application de la compensation de 3,55 % à l'ensemble de la rémunération des OSD doit se traduire par la régularisation des dotations des C.E. en fonction de la nouvelle masse salariale.

Quand comptez vous verser ces compléments de dotations au titre des années 2008 et 2009 ?

Réponse RH : Les dotations CE sont calculées par rapport à la masse salariale estimative puis régularisées en début d'année suivante avec la masse salariale réelle calculée. L'impact de la

compensation des 3,55% sur la prime de rendement des OSD ainsi que la différence entre le rappel depuis 09/2008 et les HSP qui ont été versées, sera donc pris en compte en 2011 avec la masse salariale de 2010.

15. Linge de l'infirmierie [question de mai] :

Est-ce que le prestataire a été choisi ?

Si oui, pour combien de temps ?

Réponse RH : La société INITIAL BTB a finalement refusé de traiter le linge de l'infirmierie. Par conséquent, le linge sera nettoyé par ONET sur demande émise par le portail EXPRIMM.

16. Journée de Solidarité [question de mai] :

Au vu des résultats de la société en 2009 et à l'instar de certaines autres entreprises du secteur, nous considérons que le coût de la journée de solidarité doit être pris en charge par les bénéfices de la société et non pas par les salaires.

Que comptez-vous mettre en œuvre pour satisfaire à notre demande ?

Réponse RH : Il n'est pas envisagé de modification relative aux modalités de mise en œuvre de la Journée de Solidarité.

Commentaire CGT :

Bénéfices redistribués à l'actionnaire = 140 m€. A comparer aux 70 k€ de la "Journée de Solidarité" à Systems & Munitions.

17. Journée de Solidarité [question de mai] :

Comment expliquez-vous l'augmentation de plus de 30 % du montant NEXTER Systems réglé pour la journée de solidarité 2009 par rapport à celle de 2008 ? [passage de 33 754 € à 49 267 €]

Réponse RH : Le montant de 33 754 € au titre de 2008 ne concernait que les CC, en fait le montant global pour tous les salariés était de 46 307 €.

18. Terrain Sud [question de mai] :

Est-ce qu'il est prévu une remise à hauteur des protections thermiques des verrières du Terrain Sud ?

Réponse RH : Non, ce n'est pas prévu. Nous avons lancé une consultation pour changer une partie des lanternaux du bâtiment 748 en intégrant la protection contre les rayonnements.

19. Restauration [question de juin] :

Suite à l'augmentation de la fréquentation, pour quelles raisons n'y a t il plus de choix d'entrées à partir de 12h30 ?

Réponse RH : Ceci n'est pas normal, AVENANCE va vérifier ce point et approvisionner les vitrines en conséquence.

20. Journée de Solidarité 2010 [question de juin] :

Combien de personnes étaient présentes le jour férié du 24 mai, et combien d'usagers à la cantine ?

Réponse RH : 168 salariés Nexter étaient présents le 24 mai et 105 au restaurant d'entreprise.

N'hésitez pas à continuer à nous faire remonter vos questions de façon à rendre votre action syndicale encore plus efficace.